

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radiographie soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

MUPRAS  
RECEPTION  
No P19-

046103

ATI de Botch  
45226

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2284

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADDINE DINE

Date de naissance : 1953

Adresse : NAIT, 75, 1er étages DEROUA

Tél. : 0770-26-18-93

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. TAMZI Mustapha  
3, Rue Bo 17/18  
Tél. 0661 07 25 88

MUPRAS  
25 NOV. 2020

Date de consultation : 01/11/2020

Nom et prénom du malade : ADDINE DINE AGE : 67 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AVC - Hyper tension, Epilepsie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Diabète, AVC, Epilepsie, Insomnie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Je déclare que je suis au courant des dispositions légales et réglementaires en vigueur sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Le : 27/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : ADDINE DINE

ADDINE DINE

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/06/2012	C	1	150.00	Dr. JAMALI Mr. Rue Bouskoura 151 Bd Medhi Ben Barka 10000 Casablanca Signature: Dr. Thami Tazi Signature: Pharmacie Moulay Bouchaib Signature: Dr. J. B. Bouskoura

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Thami Tazi Pharmacie Moulay Bouchaib 151 Bd Medhi Ben Barka 10000 Casablanca	07/06/2012	4116,90

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur TAMA ZI Mustapha

Diplômé du Centre Hôpitalo-Universitaire Ibn Rochd à Casablanca  
EX. Médecin Interniste à l'hôpital Med V  
Casablanca

Ex. Médecin aux forces Armées Royales

Ex. Médecin aux 1<sup>er</sup> B.A.F.R.A

Expert Assessement près des Tribunaux

Examen Radiologique/ Examen Echographique

~~MEDECINE GENERALE~~

Derbe Boujydi N° 15 Moulay Bouchaïb

Azzemmour

072 46 14 4

061 69 98 2

~~ADM~~ ~~DR~~ ~~TAMA ZI~~ Mustapha  
~~DR~~ ~~Rue B.~~ ~~15~~ ~~173.88~~  
~~DR~~ ~~Boujydi~~ ~~06.61~~ ~~67.48~~  
~~Tél:~~ ~~06.61~~ ~~67.48~~

01/10/2020

20

S.V

1673 x 3 -

S.V

1852 x 3 -

S.V

1678 x 6 -

S.V

9300 x 3 -

S.V

3072 x 3 -

S.V

24500 x 3 -

S.V

11100 x 12 -

S.V

24.6 m

3.88

7.48

• 502.90 1) conexyl doee

1481

• 554.10 2) erestee kee

1492

• 634.80 3) zionesal

1493

• 279.00 4) tegretol

1494

• 92.10 5) krushne

1495

• 72.00 6) sewflex

1496

• 2332.00 7) himalay

1497

Dr Thami TAZI  
Pharmacie Moulay Bouchaïb  
151, Bd Med V - Azzemmour

Dr. TAZI

Rue B. 151

Tél: 06 61 67

06.7243

105,80 x 6

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Crestor 10mg cp pell b30  
P.P.V : 185,70 DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg. sac b 30  
P.P.V : 30,70 DH

Sanofi-aventis M  
Route de Rabat -R.P.  
Ain sebaa Casablanca  
Kardegic 75 mg. s. 6 118000 061847  
P.P.V : 30,70 DH

140,00 x 3

6 118001 030231

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

NOVARTIS

PPV : 93,00 DH

6 118001 030231

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

NOVARTIS

PPV : 93,00 DH

6 118001

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

6 118001 030231

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

PPV : 105,80 DH

6 118001 030231

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

PPV : 105,80 DH

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

Maphar  
Km 10, Route Côtier 111.  
Ql Zenata Ain sebaa Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V : 240,00 DH

6 118001 184989

6 118001 030231

○ LIORESAL® 10 mg  
Comprimé sécable

PPV : 105,80 DH

167,30  
3

167,30

167,30

167,30

11,00 x 12

105,70 x

30,70 x 3

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH

LOT D051996K.7  
UT AV 01 2022  
PPV 111.00 DH